

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue Saint-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 3 columns: Canton, PRIX DES ANNONCES, and details of rates for different regions.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'Allemagne devant une épreuve décisive. Un aperçu de la situation en Irlande.

Les commentaires des journaux allemands sur les décisions de la conférence de Spa...

La question du désarmement, quoiqu'elle donne sujet à d'assez lourdes appréhensions, n'est pas celle qui préoccupe le plus l'opinion...

En France, on s'indigne de ce que l'Allemagne n'ait pas été tenue de fournir le charbon aux Alliés...

Le point de la main-d'œuvre est capital en l'occurrence. L'ouvrier mineur est désormais l'arbitre du sort de l'Allemagne...

Le gouvernement anglais cherche, par tous les moyens, à faire endosser aux Sinnfeiners la responsabilité des attentats...

Nous refusons de croire à la théorie selon laquelle les activités criminelles des sociétés secrètes sont le fait du parti qui a l'approbation de la majorité...

peuvent même chercher à excuser les coupables, mais le nombre des Irlandais qui, en face des nombreuses condamnations des prélats catholiques, considéreraient l'assassinat comme légitime, est bien petit.

Dans un discours récent devant un auditoire de jeunes gens, l'évêque de Kilkare dénonçait de la façon la plus catégorique les attentats; c'était d'ailleurs là le but de son discours. Néanmoins, il a tenu à relever que ces crimes ne sont pas le fait de Sinnfeiners authentiques, mais des agents de sociétés secrètes.

Les journaux irlandais sont remplis d'exploits semblables, où l'autorité anglaise, impuissante à réprimer les délits, se contente de poursuivre ceux qui la remplacent dans cette besogne.

Les Italiens en Albanie

Rome, 18 juillet. (Stefani). — Selon les journaux, M. Giolitti aurait communiqué au conseil des ministres le rapport du baron Aliotti sur l'Albanie.

naie d'Italia croit savoir que ce rapport dénonce l'existence d'accords secrets conclus entre les rebelles albanais et des personnalités responsables yougo-slaves...

Tâches législatives prochaines

III

La question de la réorganisation judiciaire

Nous avons exposé à grands traits l'organisation judiciaire actuelle; voyons maintenant les principes d'après lesquels la réorganisation doit se faire...

Il s'agit pour nous, pour le moment, d'établir ou plutôt de rappeler les principes élémentaires qui doivent caractériser la réorganisation et dire ce qui doit être changé plutôt que formulé des propositions concrètes de réforme...

Quelle fonction répond au besoin qu'a toute société civilisée d'avoir des lois efficaces, un droit respecté, qui passe dans les faits. Sans les tribunaux, la loi n'aurait qu'une valeur théorique; elle n'existerait que sur le papier.

La mission essentielle du juge est l'application de la loi aux personnes et aux faits. Le juge, à tous les degrés de la hiérarchie judiciaire, doit dire le droit.

Pour qu'il puisse dire le droit, le juge doit connaître le droit. Rien ne semble plus naturel que cette exigence. Or, le droit est une science abstraite dont la connaissance approfondie exige des études ardues et longues.

Pour qu'un juge connaisse son droit, la première condition est qu'il l'ait étudié et qu'il continue à l'étudier sans cesse.

Or, si nous considérons l'ensemble de ceux qui disent effectivement le droit chez nous comme juges, nous devons constater que, sur 120 juges et assesseurs — nous laissons de côté les suppléants — qui composent nos diverses autorités judiciaires, une vingtaine seulement ont fait des études de droit.

Il y a en effet des différences profondes entre ce que nous appelons l'ancien droit et le nouveau droit.

Si nous envisageons l'époque d'où date notre organisation actuelle, nous constatons que les lois étaient peu nombreuses, rédigées en une langue aisément compréhensible, et dès lors faciles à connaître, à interpréter et à appliquer.

dition nécessaire pour l'autorité et le respect de la loi.

Il était donc relativement aisé, même pour des non-juristes, pourvu qu'ils fussent doués d'intelligence, de bon sens et d'honnêteté, d'appliquer la loi aux cas concrets et de rendre la justice.

Mais les temps changent; une organisation qui convenait il y a soixante-dix ans n'est pas nécessairement satisfaisante aujourd'hui.

Le législateur contemporain ne se demande plus guère, lorsqu'il lui prend fantaisie de reviser une loi, si les modifications qu'il se propose d'apporter au droit existant sont nécessaires et s'il en doit résulter, au point de vue du bien général, des avantages certains et des avantages considérables.

Il est dès lors extrêmement difficile, même pour un juriste consommé, de connaître exactement, non pas le texte de la loi, car ce n'est pas là le sens de connaître son droit, mais sa portée et d'en déterminer le sens véritable, d'interpréter, d'une manière juste et légale, des dispositions souvent sans lien entre elles.

Car ce que l'on demande des divers juges, ce n'est, en effet, pas seulement la connaissance d'une partie restreinte du droit, c'est la connaissance du droit tout entier: privé et public, civil, pénal, administratif, et de la procédure.

On nous dira peut-être que ce qui importe surtout pour le juge, c'est une conscience droite. Agir d'après sa conscience est une exigence élémentaire de l'honnêteté pour chacun.

On nous dira peut-être que ce qui importe surtout pour le juge, c'est une conscience droite. Agir d'après sa conscience est une exigence élémentaire de l'honnêteté pour chacun.

Un juge qui en est là montre qu'il n'a pas la mentalité de sa fonction puisqu'il ne craint pas, par cette attitude, de miner le prestige de

la loi dont il a été constitué l'interprète et le gardien; sa conduite manque en outre de logique s'il continue à appliquer un droit qui lui répugne au point qu'il s'estime obligé de le critiquer; elle serait illégale si le violait les dispositions en vigueur en faussant leur texte par une interprétation qu'elles ne comporteraient pas.

La loi devant être la règle suprême du juge, il faut qu'il l'étudie et l'approfondisse sans cesse et cherche à posséder toujours mieux son droit. Cette ambition, qui doit être celle de tout juriste digne de ce nom, est la seule que le juge puisse avoir.

Il faut donc nécessairement, puisqu'il s'agit d'une tâche si ardue et d'une fonction si agissante, que ceux qui l'exercent s'y consacrent tout entier et qu'ils n'aient aucune occupation dite accessoire, mais qui, pratiquement et fatalement, devient très vite principale et passe au premier rang.

Il s'agit là d'un principe strict qui ne doit souffrir aucune exception, en aucun cas. Comme le dit le bon sens populaire, on ne peut pas être à la fois au four et au moulin, au prétoire et à son bureau, car le prétoire souffre vraiment trop de cet abandon.

Si nous ajoutons encore que les exigences que l'on doit poser à ceux qui doivent dire le droit ne sauraient pas être moindres que celles imposées aux conseillers et mandataires des parties, que nos lois assignent, à juste titre, à des études et à des stages suivis d'examen sévères, nous arrivons une fois de plus à la conclusion que ceux qui doivent décider des prétentions contradictoires et des droits litigieux ne peuvent pas se contenter du simple bon sens, qui n'est d'ailleurs pas aussi commun qu'on semble souvent se l'imaginer, mais qu'il faut encore exiger d'eux quelque chose de plus.

Nous arrivons, au surplus, à la même conclusion, si nous envisageons la fonction judiciaire par rapport aux fonctions législatives et administratives.

Ce sera l'objet de notre prochain article.

D<sup>r</sup> J. PILLER
professeur à l'Université.

L'émir Fayçal et la France

Depuis quelques mois, les nouvelles parvenues de Syrie signalaient l'attitude équivoque de l'émir Fayçal, et de nombreux incidents soulevés par lui rendaient de jour en jour plus difficile l'exercice du mandat qui a été confié à la France.

Une personnalité, qui revient de Syrie, a donné au Petit Parisien, les détails suivants sur l'hostilité du prétendu roi: « Il est une circonstance où Fayçal a jeté le masque et s'est déclaré ouvertement contre nous.

Récemment, Fayçal faisait saisir et emprisonner Ahmed Moukhtar, interprète de l'officier français en résidence à Alep et ne le lâchait que sur une sommation impérieuse. Enfin, innombrables sont les incursions de ses bandes dans la région de la Bekka où nos troupes prennent aujourd'hui des positions de départ, prêtes à toute éventualité.

Contre ces causes de troubles, aussi préjudiciables aux intérêts des Syriens qu'à l'accomplissement du mandat français, le général Gouraud prend les mesures de protection que lui dicte sa haute mission, en faveur des populations brimées par le gouvernement de Damas. D'ailleurs, depuis son arrivée en Syrie, le haut commissaire n'a cessé de prendre, dans l'ordre économique, toutes les mesures compatibles avec la situation troublée et les moyens dont il dispose pour améliorer le sort des populations; il a secouru les Arméniens, ouvert de

nombreuses routes et ramené, autant qu'il était en son pouvoir, l'activité générale.

(Havas.) — A la Chambre des communes, de nombreuses questions posées au gouvernement au sujet de l'action française en Syrie donnent lieu à un vif débat.

M. Bonar Law déclare qu'il n'approuve pas l'allégation selon laquelle la France aurait enfreint le traité de Versailles.

Le congrès de la chirurgie à Paris

Le 5<sup>ème</sup> congrès international de chirurgie s'est ouvert hier, lundi, à 2 heures de l'après-midi, à la faculté de médecine...

La séance fut ouverte par M. Honorat, ministre de l'instruction publique...

Après avoir rapidement évoqué l'œuvre de la chirurgie pendant la guerre...

Menace pour la Hongrie et la Roumanie

Un collaborateur militaire du Pravo Lidu, premier organe socialiste de Prague...

Berné, 19 juillet. — On mande de Bucarest...

Il ressort des derniers radiogrammes de Moscou que les troupes rouges préparent une attaque contre la Roumanie...

La conférence des anciens Etats russes

Berné, 19 juillet. D'après des communications venant de Riga, la conférence qui doit avoir lieu entre la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie...

Les forces bolchévistes

Le correspondant de Moscou de l'Epoca, estime à 167.000 hommes et 980 canons, la force des armées bolchévistes sur le front polonais...

Sur le front de la mer Caspienne, le général Kotoupatkine a 55.000 hommes et 100 canons...

Assassinés par les bolchévistes

Varsovie, 19 juillet. Deux membres du Joint Distribution Committee, américain, le professeur Friedland et le Dr Kantor, ont été assassinés par les bolchévistes...

Une interview de M. Simons

Cologne, 20 juillet. (Wolf.) — Lors de son retour de la conférence de Spa le ministre des affaires étrangères Dr Simons a été interviewé par un rédacteur de la Kölnische Volkszeitung...

qui sera consacrée aux questions de reconstruction prend une signification particulière car la ville de Genève est une ville neutre et le siège de la Société des nations.

Les nationalistes turcs et les bolchévistes

Selon les nouvelles de Constantinople reçues à Londres, Moustapha Kemal est toujours en rapport avec Moscou. Il a demandé aux soviets des secours militaires, et des conférences ont eu lieu à ce sujet...

Lituanien contre Polonais

Kovno, 19 juillet. Les troupes lituaniennes ont soutenu une lutte acharnée contre les Polonais avant la prise de Vilna. Près de Vilna, les forces lituaniennes ont fait 2000 prisonniers et capturé 4 batteries...

L'indépendance de la Lituanie

Kovno, 19 juillet. Le délégué lituanien à Spa annonce que la question de la reconnaissance de droit de l'Etat lituanien a été discutée et tranchée affirmativement.

PETITE GAZETTE

Chez l'ex-kronprinz. Un envoyé de la Chicago Tribune a été reçu, à Wieringen, par l'ex-kronprinz...

Personne ne vient ni voir et je ne tiens pas non plus à ce que l'on vienne, a dit le kronprinz...

Voilà près de six ans que je n'ai été dans mon pays, quatre ans pendant la guerre et deux ans après l'armistice...

Il se tourna et passa sa main dans ses cheveux, suivant un geste familier.

Les testaments de l'impératrice Eugénie. D'après les journaux de Madrid, l'impératrice Eugénie laisserait deux testaments...

LES SPORTS

Une fête de boys-scouts à Londres. Le 26 juillet, au soir, une délégation de scouts suisses partira pour Londres...

Nos centres nerveux, toujours à la peine, se sont insensiblement détachés.

La vie économique

Les importations de vin. La fédération des importateurs suisses de vins a impoité, en 1919, 1.374.150 hl. de vin...

La grande épidémie de grippe morale

Du Dr Helme, dans Le Temps. Il s'agit d'une grande épidémie de grippe morale aussi difficile à spécifier que la grippe douloureuse...

Toutefois on constate une amputation générale au travail, passagère ou permanente, coïncidant avec l'oubli de la charte morale des peuples supérieurs.

Ajoutez à ce premier signe du mal l'étrange susceptibilité des individus, hors d'eux-mêmes au moindre prétexte...

Zurich métropole de la franc-maçonnerie

De samedi à lundi s'est tenu à Zurich un congrès de francs-maçons du titre écosais, convoqué sur la suggestion de l'« American Masonic Federation »...

FAITS DIVERS

ETRANGER

Une forêt en feu

Sous l'influence de la chaleur de ces jours derniers, des fusées et d'autres explosifs déposés dans 300 baraquements ont pris feu dans la forêt de Saarebenen...

40.000 francs d'opium volés

Un important vol d'opium a été commis, samedi soir, sur le quai de Rive-Neuve à Marseille où on avait déchargé une trentaine de caisses de ce stupéfiant...

SUISSE

Comptable infidèle

Un étranger rétractaire occupé depuis de longues années par une maison de Berné, comme comptable, avait quitté cette maison en 1919 pour se rendre à Zurich...

Noyé

De Schenbühl (Berné) : M. Gottfried Bähler, âgé de 26 ans, assistant aux C. F. F., s'est noyé en se baignant dans le lac de Moosseedorf...

Toujours le pétrole

De Neunkirch (Schaffhouse) : Mme Dauber, mère de quatre enfants, s'est atrocement brûlée en voulant allumer son feu avec du pétrole...

Confédération

Une mission militaire

Le chef par intérim du Département militaire a reçu, lundi, le général Sérigny, sous-chef d'état-major de l'armée française...

L'assurance sur la vie

Le Conseil de surveillance de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, a rendu le rapport et les comptes de l'exercice 1919...

Confédération

Zurich métropole de la franc-maçonnerie

De samedi à lundi s'est tenu à Zurich un congrès de francs-maçons du titre écosais, convoqué sur la suggestion de l'« American Masonic Federation »...

L'assurance sur la vie

Le Conseil de surveillance de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, a rendu le rapport et les comptes de l'exercice 1919...

FAITS DIVERS

ETRANGER

Une forêt en feu

Sous l'influence de la chaleur de ces jours derniers, des fusées et d'autres explosifs déposés dans 300 baraquements ont pris feu dans la forêt de Saarebenen...

40.000 francs d'opium volés

Un important vol d'opium a été commis, samedi soir, sur le quai de Rive-Neuve à Marseille où on avait déchargé une trentaine de caisses de ce stupéfiant...

SUISSE

Comptable infidèle

Un étranger rétractaire occupé depuis de longues années par une maison de Berné, comme comptable, avait quitté cette maison en 1919 pour se rendre à Zurich...

Noyé

De Schenbühl (Berné) : M. Gottfried Bähler, âgé de 26 ans, assistant aux C. F. F., s'est noyé en se baignant dans le lac de Moosseedorf...

Toujours le pétrole

De Neunkirch (Schaffhouse) : Mme Dauber, mère de quatre enfants, s'est atrocement brûlée en voulant allumer son feu avec du pétrole...

Echos de partout

CANDIDATOIRES ELYSEENNES

Bien qu'on ait d'excellentes nouvelles de la santé de M. Deschanel, le jeu des candidatures élyséennes a pris de plus belle.

Le bloc des « clémentistes » aspire à prendre sa revanche de l'échec du Tigre et soutient M. Pams...

Etat civil de la ville de Fribourg

15 juillet. — Winkler, Pierre, fils d'Alexandre, négociant de Fribourg et Guin, et de Céline, née Menoud...

17 juillet. — Favre, Marguerite, fille d'Oséar, fondé de pouvoir de Ligerz (Berne), et de Marguerite, née Pfäfer...

18 juillet. — Loh, Edouard, fils de Fernand, commerçant de Donatye, et de Rose, née Mauss...

19 juillet. — Favre, née Hassler, Emma, épouse d'Anselme, de Rössens, 42 ans, Samariaine...

14 juillet. — Michard, Eustache, veuf de Josephine, née Rey, de Frasses, 78 ans, Asile des Vieillards...

15 juillet. — Egger, Paul, fils de Joseph, et de Catherine, née Petsch, 7 ans, rue d'Or, 97.

Kepol NEVRALE MICRÉMOIE BOITE F1180 TOUTES PHARMACIES



